



Quai de la Prévalaye

Travaux de rénovation du mobilier d'éclairage public

Dans une démarche de réduction de sa consommation d'énergie, Rennes Métropole va réaliser des travaux de remise en état des équipements d'éclairage public, sur le quai de la Prévalaye, **du mardi 15 juillet au lundi 8 septembre**. Des perturbations sont à prévoir durant la totalité des travaux, qui se dérouleront en plusieurs phases :

» Phase 1 : du mardi 15 juillet au vendredi 1^{er} août

Le pont Robert Schuman et la partie du quai de la Prévalaye située à l'ouest du pont de Malakoff seront fermés à la circulation.

Pour accéder au centre-ville depuis la Vilaine, une déviation sera mise en place par le boulevard Marbeuf et la rue de Brest.

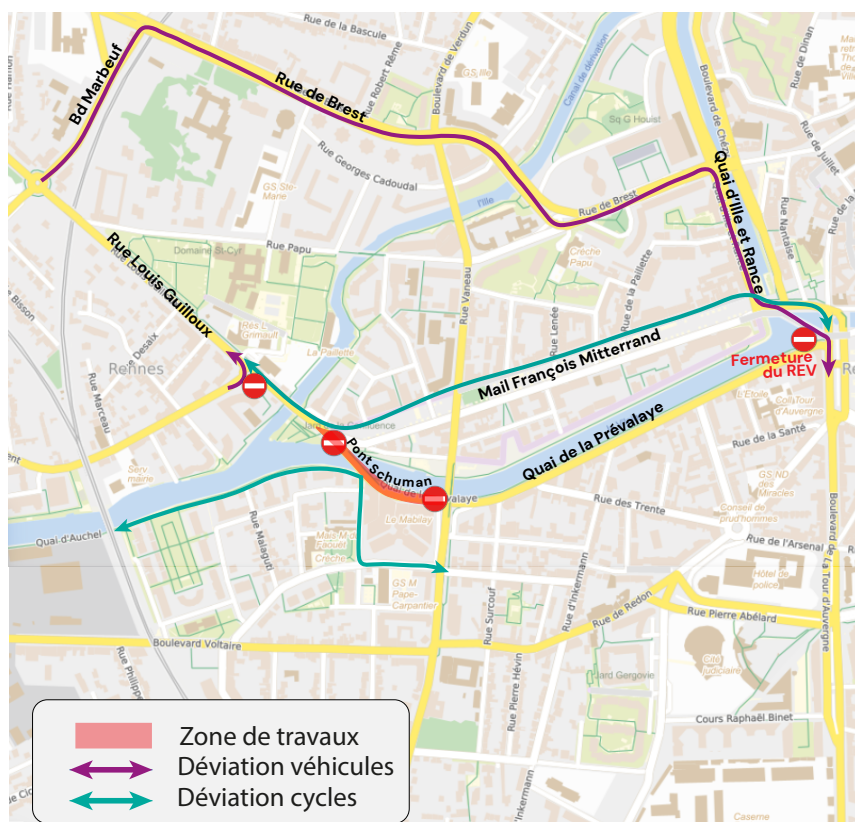
Le stationnement sur la quai de la Prévalaye sera interdit durant la totalité des travaux.

Les accès riverains resteront possibles entre le pont Malakoff et la place de Bretagne.

Le trottoir sud du quai de la Prévalaye sera maintenu durant toute la durée du chantier.

Concernant les vélos, le Réseau Express Vélo sera fermé sur l'intégralité du quai de la Prévalaye. Une déviation sera mise en place par le Mail François Mitterrand.

Le chemin de halage (y compris sous le pont Robert Schuman) sera également fermé. Depuis le quai Auchel, les cycles seront déviés vers la rue Jean Guy.



Pendant les travaux, la collecte des déchets et les arrêts de bus pourront être modifiés.



Numéro Info Déchets (NID)
0 223 622 622



Plus d'infos sur star.fr

DES QUESTIONS ?

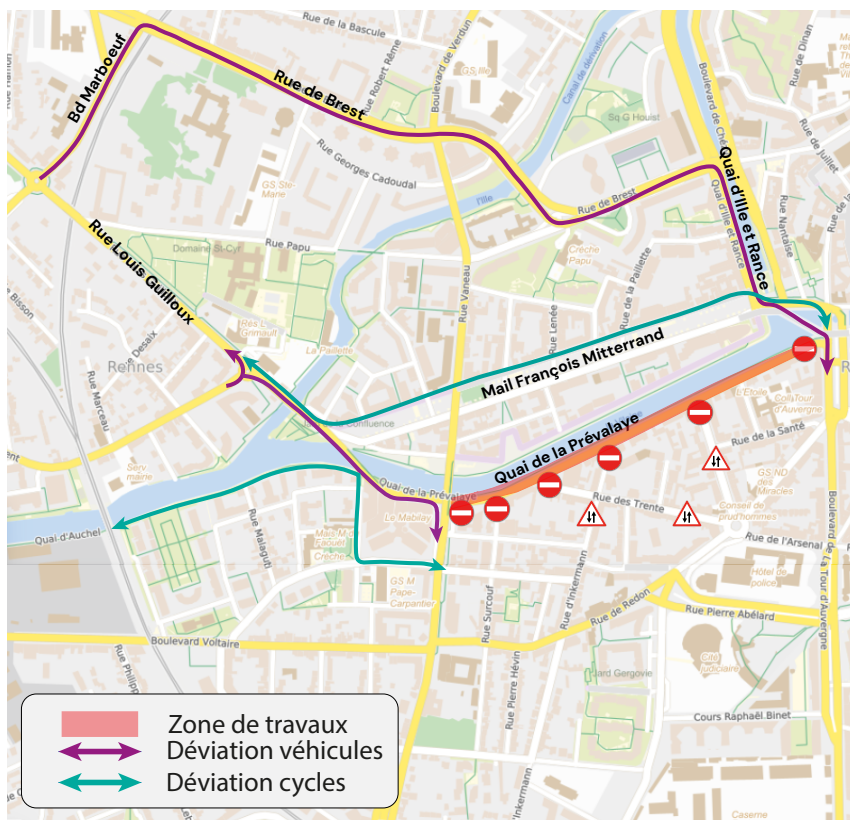
comtravaux@rennesmetropole.fr

02 23 62 12 28

Toute l'actualité des travaux sur :
travaux.rennesmetropole.fr

RENNES
MÉTROPOLE

» Phase 2 et 4 : du vendredi 1^{er} au vendredi 8 août, puis du lundi 1^{er} septembre au lundi 8 septembre



Le quai de la Prévalaye sera fermé en journée, de 9h30 à 16h30.

Les riverains disposant d'un parking ayant un accès sur le quai devront prendre leur disposition en sortant leur véhicule en dehors de ces horaires.

Le stationnement sur la quai de la Prévalaye sera toujours interdit.

La rue Louis Guilloux et le pont Robert Schuman seront de nouveau accessibles.

Depuis le pont Robert Schuman, une déviation en direction du centre-ville sera mise en place par les rues Jean Chevallier, Malakoff et Claude Bernard.

Les rues Surcouf, d'Inkermann, des Trente, Jacques Gabriel, ainsi que le boulevard Sébastopol seront mis en impasse (fermeture coté quai de la Prévalaye), avec une circulation à double-sens autorisée pour permettre les accès riverains.

Le chemin de halage (y compris sous le pont Robert Schuman), et le Réseau Express Vélo de la place de Bretagne au quai d'Auchel resteront fermés.

Les déviations cycles par le Mail François Mitterrand et la rue Jean Guy seront maintenues.

» Phase 3 : du lundi 11 au dimanche 31 août

La circulation générale pour les véhicules sera rétablie.

Le stationnement sur la quai de la Prévalaye sera toujours interdit.

Les trottoirs du quai de la Prévalaye, le chemin de halage (y compris sous le pont Robert Schuman) et le Réseau Express Vélo, de la place de Bretagne au quai d'Auchel resteront fermés.

Les déviations cycles par le Mail François Mitterrand et la rue Jean Guy seront maintenues.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et vous prions de bien vouloir nous excuser pour ces désagréments.



Pourquoi ces travaux ?

transition écologique

RENNES MÉTROPOLÉ s'engage

Cette intervention s'inscrit dans un programme de remplacement de plus de 300 lanternes vétustes et énergivores sur le centre ville. Les nouvelles lanternes, en source LED, vont permettre une économie de plus de 70 % d'énergie par rapport aux anciennes. Le mobilier, ainsi que les câbles d'alimentation, également vétustes, vont eux-aussi être remplacés.

Avec la participation financière de :

